



Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

ONUSIDA

UNICEF • PNUD • FNUAP • PNUCID
UNESCO • OMS • BANQUE MONDIALE

UNAIDS/PCB(9)/00.8 RECS
8 juin 2000

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Neuvième Réunion
Genève, 25-26 mai 2000

DECISIONS, RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture

1. Le CCP a approuvé l'ajout à l'ordre du jour d'un point relatif à l'évaluation quinquennale, sous «Autres questions ».

Point 2 de l'ordre du jour – Examen du rapport de la huitième réunion

2. Le CCP a adopté le rapport de la huitième réunion annuelle (UNAIDS/PCB(8)/99.7).

Point 3 de l'ordre du jour – Rapport du Directeur exécutif, 1998-1999 (document UNAIDS/PCB(9)/00.2)

3. Le CCP a pris acte du rapport du Directeur exécutif. Il s'est félicité de la confirmation par le Directeur exécutif que les rapports futurs seront plus analytiques, plus courts, et recenseront les succès et les échecs.

4. Le CCP a recommandé :

- le renforcement et le maintien de la mobilisation politique contre l'épidémie;
- le renforcement et l'accélération des efforts en vue de la mise en œuvre d'actions nationales bien coordonnées, en collaboration avec un large éventail de partenaires;
- l'appui aux actions régionales et sous-régionales dans le domaine du VIH/SIDA;
- que l'ONUSIDA poursuive son développement fondé sur la connaissance et avec pour moteur la communication;
- la décentralisation des efforts visant à garantir une riposte à assise plus large et plus coordonnée par l'ensemble des acteurs, y compris les Groupes thématiques.

5. Le CCP a appuyé le centrage des efforts sur l'échelon pays pour l'ONUSIDA, et notamment l'accent mis sur le développement et la mise en œuvre de plans stratégiques nationaux et régionaux et sur la mobilisation des ressources. L'appui doit être fourni par tous les canaux disponibles, et en particulier par le biais des Groupes thématiques onusiens élargis et des plans de travail intégrés et multisectoriels, élaborés à l'échelon pays.

6. Le CCP a recommandé la mobilisation d'un volume nettement supérieur de ressources financières pour les programmes nationaux, régionaux et sous-régionaux, et pour d'autres partenaires, dans les pays en développement, et l'intégration totale du VIH/SIDA dans les programmes de développement. Les nouvelles approches prometteuses pour la mobilisation de ressources et l'intégration du volet SIDA, telles que, par exemple l'intégration des activités SIDA dans un large éventail de programmes de développement, l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP), les stratégies de lutte contre la pauvreté, ainsi que la recherche de ressources disponibles par le biais de fondations et du secteur privé, doivent être énergiquement poursuivies. Afin de réussir :

- Les donateurs traditionnels et non traditionnels sont vivement invités à soutenir financièrement les pays en développement dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des actions élargies contre le VIH/SIDA; à cet égard, la coopération sud-sud est également encouragée;
- Les gouvernements doivent chacun augmenter leur propre enveloppe budgétaire pour financer leur plan national de lutte contre le VIH/SIDA, et envisager de recourir à l'allègement de la dette et à d'autres instruments financiers, et notamment le soutien du budget public de base. Il ne faut épargner aucun effort pour acheminer des ressources à l'appui des activités communautaires contre le VIH/SIDA;
- Les institutions financières internationales, les donateurs et les gouvernements nationaux doivent être encore et toujours incités à accorder une place prépondérante au VIH/SIDA au sein des CSLP, des stratégies de lutte contre la pauvreté et des accords relatifs aux PPTE;
- Les Organismes Coparrainants et les autres organismes des Nations Unies doivent augmenter leurs propres enveloppes budgétaires pour le SIDA et renforcer leur plaidoyer et appui technique aux pays en développement pour une mobilisation élargie des ressources et pour l'intégration des objectifs et indicateurs liés au VIH/SIDA au sein des mécanismes de programmation au niveau pays, notamment le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF), le Bilan Commun de Pays (CCA), et les stratégies de lutte contre la pauvreté, y compris les CSLP et accords relatifs aux PPTE, et ce, à travers un processus de planification intégrée parmi ces organismes;
- Le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Organismes Coparrainants doivent intensifier leurs efforts en matière de plaidoyer, de facilitation et d'échange d'informations et d'expérience dans les domaines de la mobilisation de ressources financières, notamment auprès des fondations et du secteur privé, et de l'intégration du VIH/SIDA dans les programmes de développement;
- Les ONG, en particulier les ONG nationales dans les pays en développement, doivent participer activement à l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté à l'échelon pays, et notamment aux CSRP, et à la mise en œuvre des actions SIDA gérées au niveau local.

Prévention

7. Le CCP a recommandé que les gouvernements, les partenaires bilatéraux, les ONG et l'ONUSIDA contribuent à l'accélération de la mise en œuvre des stratégies clés de prévention du VIH/SIDA dans toutes les régions touchées, par le biais d'initiatives dans les pays, au niveau régional et mondial. A cet égard, il a été recommandé de maintenir l'appui à la

recherche sur les microbicides et les vaccins, y compris sur tous les sous-types pertinents pour les pays en développement.

Accès aux soins

8. Le CCP a fait mention des recommandations contenues dans la résolution WHA53.14 « VIH/SIDA : faire face à l'épidémie » de l'Assemblée mondiale de la Santé, de l'Engagement d'Action de Ouagadougou par les Ministres de la santé de l'Organisation de l'Unité Africaine, et de la Déclaration des Ministres africains de la santé à l'Assemblée mondiale de la Santé. Le CCP s'est félicité des pas en avant faits par l'ONUSIDA dans le domaine de l'accès aux soins et de l'appui, et a incité à poursuivre les efforts en la matière.

9. Le CCP a recommandé que l'ONUSIDA définisse un processus d'étude des multiples questions techniques rattachées à la prise en charge et au traitement des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Ces questions englobent l'éventail complet des activités nécessaires relatives à l'accès aux soins, au traitement et au suivi. Le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Organismes Coparrainants doivent faire participer toutes les organisations concernées à ce processus.

10. Le CCP a également fait remarquer qu'il fallait maintenir un juste équilibre entre prévention et soins, de façon à ne pas agir pour l'un au détriment de l'autre.

11. Le CCP a recommandé que l'ONUSIDA accorde un degré élevé de priorité à l'analyse des projets pilotes en cours dans quatre pays – Ouganda, Chili, Côte d'Ivoire et Viet Nam – (dans le cadre de l'Initiative pour l'Accès aux Médicaments), et à l'accès des malades aux médicaments en général.

12. A cet égard, le CCP s'est félicité des négociations actuellement engagées par le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Coparrainants avec l'industrie pharmaceutique en vue de réduire le prix des antirétroviraux ainsi que celui des médicaments pour le traitement des infections opportunistes. Il a invité l'ONUSIDA à faire participer un plus grand nombre de sociétés pharmaceutiques aux négociations, à élargir la gamme des médicaments et d'autres produits pertinents pour la prévention et les soins afin de garantir un processus transparent. Le CCP s'est félicité de la création d'un groupe de contact que convoqueront le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Coparrainants, englobant gouvernements intéressés, choisis sur une base régionale/sous-régionale, ONG et donateurs, avec les membres du CCP jouant un rôle important. Ces négociations doivent compléter les stratégies majeures visant à promouvoir l'accès durable aux médicaments, telles que l'incitation à des pratiques de fabrication locale et d'importation cadrant avec les lois nationales et les accords internationaux agréés. Il a également invité l'ONUSIDA à soutenir activement les pays pour l'élaboration, la mise en œuvre et le financement de stratégies de soins qui soient de nature à renforcer l'efficacité globale ainsi que la durabilité des activités nationales de lutte contre le VIH/SIDA telles que les guides cliniques, la gestion administrative et le contrôle des médicaments, les moyens de dépistage et les mécanismes de suivi.

13. Le CCP a pris acte d'un projet d'organisation d'une réunion, sous l'égide des Nations Unies, sur l'accès aux soins VIH/SIDA. A cet égard, il conviendrait d'analyser plus en profondeur la viabilité d'une telle réunion, dans les fora onusien appropriés.

14. Le Secrétariat de l'ONUSIDA, en collaboration avec les Coparrainants et d'autres organisations internationales, doit travailler avec les pays, sur leur propre demande, à la mise à jour régulière des bases de données, afin de fournir aux états membres des informations sur les prix des médicaments liés au VIH.

Suivi et évaluation

15. Le CCP a pris acte avec satisfaction du Point sur le Suivi et l'Evaluation annexé au Rapport du Directeur exécutif, et notamment des étapes proposées pour l'Evaluation quinquennale de l'ONUSIDA.

16. Le CCP a noté que l'Evaluation quinquennale concernera les efforts du Secrétariat, des Coparrainants, du COC et du CCP. Il a demandé qu'elle soit achevée dans un délai d'un an à compter de son commencement et présentée à la prochaine réunion du CCP.

17. Le CCP a invité ses membres à faire suivre au Secrétariat leurs commentaires écrits sur le document 1 remis en salle de conférence, puis incité le Secrétariat à une large consultation concernant le mandat de l'évaluation par le biais du Groupe de référence pour le Suivi et l'Evaluation (MERG), et notamment lors de sa réunion en août 2000. Il a invité les Coparrainants ainsi que les membres du CCP à renforcer leur participation au MERG à cette fin.

18. Le CCP a souligné l'importance de l'objectivité pour la conception, la mise en œuvre et l'apparence du processus d'évaluation. Le CCP a également souligné la nécessité de mener cette évaluation en temps voulu, pour que l'information en découlant serve convenablement le processus d'élaboration de la stratégie mondiale ; de la concevoir d'une façon aussi directe que possible; et de réduire au minimum les exigences en personnel au niveau du Secrétariat.

19. Le CCP a demandé que le Secrétariat présente un rapport de situation sur le plan, pour l'information des membres du Conseil, lors de la réunion thématique de décembre 2000.

Point 4 de l'ordre du jour – Rapport du Président du Comité des Organismes Coparrainants et discussion avec les Coparrainants

20. Le CCP a demandé aux Coparrainants d'accorder un degré plus élevé de priorité au VIH/SIDA dans leurs différents plans respectifs et d'accroître les ressources pour la programmation dans le domaine du VIH/SIDA à tous les niveaux.

21. Le CCP a demandé que le travail des Coparrainants soit centré sur un programme de prévention et de soins à vaste assise, et a recommandé une attention sur différents secteurs de développement.

22. Le CCP a demandé une meilleure coordination entre le Cadre de Développement Intégré (CDF) et le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF), demandant également que les Groupes Thématiques onusiens sur le VIH/SIDA participent à ces deux processus.

Point 5 de l'ordre du jour – Rapport du représentant des ONG

23. Le CCP a pris acte des recommandations proposées par les représentants des ONG, à savoir :

- Recommandations régionales :
 - Amérique Latine et Caraïbes : les efforts doivent porter essentiellement sur la prévention, l'attention et les soins s'adressant aux populations les plus vulnérables, et notamment l'accès aux médicaments antirétroviraux, et sur la promotion des droits de la personne humaine et des lois anti-discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH et le SIDA;
 - Asie et Pacifique : le refus de reconnaître la situation et le manque de volonté politique conduisent à un manque d'action dans certains pays ; dans cette région, les efforts cohérents en matière de prévention, d'attention et de soins doivent porter sur les besoins des populations les plus touchées;
 - Afrique : il faut considérer comme prioritaire la question de la prévention de la transmission mère-enfant et des mesures concrètes doivent être prises immédiatement pour prendre en charge les enfants orphelins;
 - Amérique du Nord : il est urgent et indispensable de poursuivre les travaux de recherche sur la mise au point de vaccins et de microbicides, et de mettre en place des programmes pragmatiques et efficaces pour atténuer l'impact du SIDA;
 - Europe : un travail de promotion des droits de l'homme de toutes les populations particulièrement vulnérables au VIH/SIDA (notamment les consommateurs de drogues injectables, les détenus, les migrants, les résidents clandestins, les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes, et les professionnel(le)s du sexe) s'impose.
- Recommandations relatives à la Participation accrue des Personnes Vivant avec le VIH/SIDA (GIPA) :
 - que l'ONUSIDA adopte une politique de l'emploi clairement anti-discriminatoire, afin de garantir l'engagement au sein du Programme d'un nombre plus élevé de personnes vivant avec le VIH;
 - que l'ONUSIDA et les Coparrainants s'attaquent à la question de l'égalité en matière de soins de santé pour tous les employés séropositifs;
 - que l'ONUSIDA traite la GIPA comme une priorité et que ce concept soit intégré dans tous les aspects de son travail, ce qui pourrait consister à :
 - plaider pour davantage d'initiatives sur le GIPA à tous les niveaux;
 - encourager les pays qui n'ont pas signé la Déclaration de Paris à le faire;
 - élaborer un plan d'action pour accroître les initiatives GIPA à l'échelon mondial; et
 - dialoguer avec les Coparrainants pour la mise en œuvre du concept GIPA.

Point 6 de l'ordre du jour – Cadre pour le Partenariat International contre le SIDA en Afrique (IPAA) (document UNAIDS/PCB(9)/00.4)

24. Le CCP a félicité le Secrétariat de l'ONUSIDA d'avoir conduit un large processus de consultation concernant le Cadre de travail pour agir, impliquant tous les partenaires.

25. Le CCP a pris note des progrès substantiels faits dans plusieurs pays pour rendre effectif l'IPAA.

26. Le CCP a entériné le Cadre de travail pour agir en tant que stratégie du Partenariat International contre le SIDA en Afrique pour chacun des cinq groupes constitutifs. Ce cadre sera affiné et révisé le cas échéant, compte tenu des enseignements tirés. Une version plus courte sera disponible dans un avenir proche.

27. Le CCP a prié l'ensemble des partenaires de mettre en œuvre immédiatement ce Cadre et par conséquent, il a :

- souligné l'appartenance et le leadership africains du Partenariat à tous les niveaux: les priorités des gouvernements doivent régir l'action; et les plans d'action nationaux doivent être fondés sur les priorités et la situation des communautés locales;
- rappelé que le Partenariat devait se concentrer sur l'intensification de l'action contre le VIH/SIDA à l'échelon pays;
- demandé que tous les partenaires garantissent une communication totale au sein de, et entre, leurs organisations, en particulier à l'échelon pays;
- prié tous les partenaires de reproduire à grande échelle, de façon coordonnée, les interventions couronnées de succès, et ce faisant, de s'attaquer aux défis qui se posent sur les plans politique, institutionnel et gestionnaire;
- demandé à tous les partenaires de mobiliser des ressources techniques, financières et humaines supplémentaires, et de créer des mécanismes de transfert des ressources aux communautés locales.

28. Afin de faciliter la planification coordonnée aux niveaux pays et sous-régional, le CCP a recommandé que l'ONUSIDA, ses Coparrainants, d'autres organismes des Nations Unies et les gouvernements donateurs annoncent en temps voulu le volume des ressources disponibles pour ces activités.

29. Le CCP a recommandé que le Secrétariat de l'ONUSIDA:

- continue de coordonner et de faciliter les activités de l'IPAA;
- mette en place un système de suivi et d'évaluation, fondé sur les mécanismes existants afin de mesurer les progrès de l'IPAA;
- fasse rapport sur les progrès faits par les pays aux niveaux régional/sous-régional et local;
- finalise le travail d'évaluation des coûts pour la mise en œuvre du Cadre de travail;
- prépare un état des contributions financières des partenaires au Partenariat international contre le SIDA en Afrique;
- poursuive son travail de coordination du processus d'intégration du SIDA dans les instruments clés en faveur du développement, et notamment les Cadres stratégiques de lutte contre la Pauvreté (CSLP), l'allègement de la dette (Initiative PPTE), les Stratégies, programmes et approches couvrant l'ensemble d'un secteur (SWAPs) et les Fonds pour le Développement social;
- en collaboration étroite avec les représentants des cinq groupes constitutifs, élabore un plan pour rendre le cadre effectif, prenant en compte les besoins en ressources humaines et financières;
- organise une réunion des parties prenantes avec les cinq groupes constitutifs, dès que possible.

Point 7 de l'ordre du jour – VIH/SIDA et Secteur de l'éducation (document UNAIDS/PCB(9)/00.3)

30. Le CCP s'est déclaré satisfait du document sur le VIH/SIDA et le secteur de l'éducation et a approuvé le processus d'élaboration d'une stratégie coordonnée dans le secteur de l'éducation, visant à soutenir et à renforcer les activités régionales et nationales. Le CCP a formulé les recommandations suivantes :

30.1 que l'ONUSIDA, en coopération avec les Coparrainants, intensifie son plaidoyer pour :

- la mobilisation de ressources en faveur du secteur de l'éducation, afin de renforcer ses capacités de manière générale, et plus particulièrement, de lui conférer un rôle plus catalytique dans le domaine de la prévention du VIH et de l'atténuation de l'impact du SIDA ;
- l'intégration de l'éducation SIDA dans les programmes officiels et non officiels relevant non seulement du secteur de l'éducation mais également des autres secteurs du développement; et, l'inventaire:
 - des meilleures pratiques culturellement appropriées et adaptées à l'âge des différents publics ciblés;
 - des contributions effectives des jeunes en matière d'éducation SIDA, en particulier en tant qu'éducateurs pour d'autres jeunes;
- la sensibilisation et la mobilisation des différents responsables du secteur de l'éducation dans les pays sur des questions en rapport avec la sexualité et la prévention du VIH/SIDA en tant que problèmes liés à l'éducation, afin qu'elles soient totalement reconnues comme relevant de la responsabilité du secteur de l'éducation;
- le combat contre les obstacles socio-culturels à la mise en œuvre de vastes programmes d'éducation sur la drogue et la sexualité.

30.2 que le processus ci-dessus approuvé soit élargi comme suit :

- étendre la portée et la composition du Groupe de Travail Interinstitutions ONUSIDA sur l'Education, de façon à inclure d'autres acteurs et organismes clés impliqués dans les programmes officiels et non officiels d'éducation en matière de SIDA et de sexualité, et relier ses efforts aux structures et mécanismes qui existent aux niveaux sous-régional et régional et à celles et ceux, officieux, au niveau mondial;
- mettre en relief le rôle positif du secteur de l'éducation en tant que plate-forme pour la prévention du VIH/SIDA, par là même s'attaquant à la diversité des besoins d'un éventail complet de pays, y compris les moins touchés;
- traiter les circonstances spéciales et les besoins de groupes de population tels que les adolescents non scolarisés, les jeunes filles, les orphelins, les enfants des rues, les handicapés mentaux et les consommateurs de drogues, que le système d'éducation classique n'atteint pas;
- susciter l'engagement et la participation des groupes de la société civile, en particulier les ONG et les chefs des communautés locales, pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une action du secteur de l'éducation qui soit plus novatrice et élargie.

30.3 Souligner la nécessité d'éliminer les contextes et pratiques discriminatoires vis-à-vis du personnel d'éducation et des élèves touchés par le VIH. A cette fin, le renforcement des services de conseil et de test volontaires doit constituer l'une des stratégies.

Point 8 de l'ordre du jour – Rapport de situation sur le développement de la Stratégie Mondiale (document UNAIDS/PCB(9)/00.5)

31. Le CCP a pris acte avec satisfaction du point fait sur le développement du Cadre stratégique mondial et a invité le Secrétariat, les Coparrainants et les autres partenaires à accélérer et à intensifier les efforts pour finaliser ce Cadre, en vue de son examen lors de la réunion thématique du CCP en décembre 2000, et à faire en sorte qu'il soit bien reflété dans le Plan Stratégique du système des Nations Unies pour 2001-2005.

32. Le CCP a invité ses membres à s'engager totalement dans des consultations en utilisant les fora existants – régionaux et sous-régionaux notamment – afin de finaliser le Cadre stratégique mondial.

33. Le CCP a réaffirmé sa demande au Secrétariat d'entreprendre l'élaboration du Plan Stratégique des Nations Unies pour 2001-2005 en consultant largement les partenaires onusiens et autres. Le CCP a approuvé le processus proposé et a demandé au Secrétariat de présenter une ébauche de ce Plan Stratégique, à titre de document de travail, pour examen lors de la réunion thématique de décembre 2000.

34. Conformément à la résolution 1999/36, 28/97/99, du Conseil Economique et Social, le CCP a invité les Coparrainants à achever l'élaboration de leurs propres stratégies institutionnelles, et à soumettre à leurs organes directeurs respectifs leur proposition de contribution au Plan stratégique onusien pour 2001-2005.

35. Le CCP a fait remarquer l'importance de l'information stratégique sur les actions nationales et des donateurs contre le SIDA, pour aider les décideurs à allouer des ressources rares, et a prié le Secrétariat de renforcer son potentiel de collecte et d'analyse de cette information.

Point 9 de l'ordre du jour – Information financière et budgétaire (document UNAIDS/PCB(9)/00.6)

36. Le CCP a procédé à l'examen et pris acte du rapport financier et des comptes audités pour l'exercice financier allant du 1^{er} janvier 1998 au 31 décembre 1999, ainsi que du rapport au CCP du Commissaire aux comptes indépendant. Il a pris note du point sur la situation financière en ce début d'année 2000 et a reconnu l'importance du Fonds de réserve de l'ONUSIDA.

37. Rappelant sa recommandation formulée à la réunion annuelle en juin 1999, le CCP a invité les Etats Membres à fournir la totalité des fonds pour le financement du Budget et Plan de Travail Intégré de l'ONUSIDA pour 2000-2001. Les pays sont également invités à faire des annonces de contribution pluri-annuelles à l'ONUSIDA, pour une meilleure prévisibilité des ressources durant l'exercice biennal.

38. Le CCP a invité les Etats Membres à transférer les fonds aussi rapidement que possible pour garantir une trésorerie équilibrée et éviter l'interruption d'activités.

39. Le CCP a reconnu le rôle des Missions permanentes auprès des Nations Unies, sises à Genève, en matière de plaidoyer, entre autres, pour le financement intégral du Budget et Plan de Travail Intégré 2000-2001.

40. Le CCP a incité les pays à intensifier leurs efforts et à garantir le financement suffisant des actions étendues et multisectorielles contre l'épidémie à tous les niveaux.

Point 10 de l'ordre du jour – Prochaine réunion du CCP

41. Le CCP a recommandé que sa prochaine réunion se tienne au Brésil les 14 et 15 décembre 2000, avec des visites sur le terrain le 13 décembre. Le CCP a également confirmé que le Cadre Stratégique Mondial et le Plan Stratégique Onusien pour 2001-2005 constitueraient le thème principal à l'ordre du jour.